

Image not found or type unknown



majeur avec mineur probleme avec ses parents.

Par **antonio70**, le **28/10/2012 à 13:28**

bonjour.

voila jai 20ans, ma copine va avoir 17ans ds 1mois et demi.

ses parents mont ecrit pour pu que jai contact avec leur fille. (je ne peux pu la voir ni meme lui parler). sous peine de probleme.

en bref je voulais savoir ce quil pourrait marriver si ces parents portent plainte malgrer que ma copine soit consentente a etre avec moi.

cordialement.